Envoyé en préfecture le 08/04/2026
Reçu en préfecture le 08/04/2026
Publié le
ID : 056-215600081-20260408-068D_2026-DE

DÉPARTEMENT DU MORBIHAN **COMMUNE DE BADEN**

FEUILLET 2026-00270

Nombre de Conseillers	
En exercice :	**29**
Présents :	**28**
Votants :	**29**

L'an deux mille vingt-six, le 07 avril, le Conseil Municipal de la Commune de Baden s'est réuni en session ordinaire dans la salle du Conseil, 3 place Weilheim, sur convocation légale en date du 27 mars 2026 et sous la présidence de Monsieur Christophe BÉDARD, Maire.

Présents : Élise FERRY, Jean-Charles DUMONT, Aurélie BERSIER, Armelle THIBBAUT LATTARD, Paul HAROCH, Perrine TANGUY, Philippe FERNANDEZ, Victoire DORISE, Michel ADELAÏDE, Anaïs RUPIN, Daniel GUILLEMOT, Catherine VERNIER, Thibaut DE LA VILLARMOIS, Corinne RUYSSEN, Bertrand ROBIC, Nathalie LE GUEN, Valéry JACOB, Christine DE MEDTS, Nathan RIO, Sylvie MAHÉO, Didier VAUTRIN, Patrick PIQUET, Chantal DE GRAEVE, Yannick LECOANET, Nadège CORSO, Marc PETITRENAUD, Virginie LE GALL

Ont donné procuration : Philippe EVEZARD à Michel ADELAÏDE

Secrétaire de séance : Thibaut DE LA VILLARMOIS

Le procès-verbal de la précédente réunion est arrêté à l'unanimité.

068D/2026 – ELECTION DES DELEGUES AU PARC NATUREL REGIONAL DU GOLFE DU MORBIHAN

La commune de Baden adhère au syndicat mixte ouvert limité de gestion du Parc Naturel Régional du Golfe du Morbihan.

Aussi, conformément à l'article L 2121-33 du Code général des collectivités territoriales "Le Conseil municipal procède à la désignation de ses membres ou de délégués pour siéger au sein d'organismes extérieurs..."

Vu le code général des collectivités territoriales et en particulier son article L.5721-1 ;

Vu les statuts du syndicat mixte de gestion du Parc Naturel Régional du Golfe du Morbihan ;

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal décide :

↳ de ne pas procéder à l'élection au scrutin secret ;

PARC NATUREL REGIONAL	
Candidat délégué titulaire : - Mme Elise FERRY	Est élu délégué titulaire : - Mme Elise FERRY
Candidat délégué suppléant : - Mme Anaïs RUPIN	Est élu délégué suppléant : - Mme Anaïs RUPIN

Le présent bordereau est adopté à la majorité absolue (7 abstentions : MM. VAUTRIN, de GRAEVE, PIQUET, CORSO, LECOANET, PETITRENAUD, LE GALL).

Fait à BADEN, le 08 avril 2026
Le Maire,
Christophe BÉDARD

MAIRIE DE BADEN * MORBIHAN *